

# 15 Propositions

pour une France solidaire  
dans le monde en 2017

**actionaid**  
pour des peuples solidaires



PRENONS  
le **PARTI**  
de la   
**SOLIDARITÉ**


## PROPOSITION N°6


**D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'État est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.**

L'Accord de Paris fixe un cap ambitieux – maintenir la hausse des températures en-dessous de 2°C, et si possible 1,5°C – sans détailler les moyens pour y parvenir. Seule une transition énergétique effective vers 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050, couplée à une accélération de la sobriété et de l'efficacité énergétiques, permettra de répondre au défi climatique actuel, dont les premières victimes sont les populations les plus vulnérables, notamment dans les pays en développement. Cela passe notamment par une sortie rapide, et totale, des énergies fossiles.

En tant que pays hôte de la COP21, la France a été le premier État à signer l'Accord de Paris le 22 avril 2016 à New York. Le quinquennat qui s'ouvrira en 2017 sera une période cruciale pour mettre en œuvre les engagements pris au niveau international. La France se doit de participer à l'effort collectif pour limiter le réchauffement de la planète en-dessous de 1.5°C en mettant en place des mesures ambitieuses. Elle a par ailleurs un rôle central à jouer sur la scène européenne pour tirer vers le haut la transition énergétique européenne vers une énergie 100 % renouvelable, consommée de manière plus efficace et juste.

 ***Nous appelons les candidat-e-s aux élections présidentielle et législatives de 2017 à démontrer leur volonté politique de répondre à ces enjeux et ainsi à s'engager solennellement à :***

 D'ici 2020, faire de la France le premier pays industrialisé à sortir de la production et de la consommation du charbon, l'énergie fossile la plus polluante, en fermant de manière responsable les centrales sur l'ensemble de son territoire (avec une prise en compte de l'accompagnement des salariés du secteur et réhabilitation des sites).

 Au sein des entreprises dont l'État est actionnaire, notamment EDF et ENGIE, œuvrer à ce que l'État pèse de tout son poids pour qu'elles organisent leur sortie du charbon de manière responsable en planifiant la fermeture définitive - et non la cession - de leurs centrales à charbon à l'étranger d'ici 2020 ; et pour qu'elles renoncent à tous les projets

reposant sur les énergies fossiles d'ici à 2050 en privilégiant les énergies renouvelables, la réduction de la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique.

- Maintenir la loi sur la transition énergétique et la croissance verte tout en relevant les objectifs fixés pour 2030, actuellement insuffisants, notamment l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Mettre un terme à l'ensemble des soutiens publics aux énergies fossiles, y compris les niches fiscales et les subventions dommageables au climat, et les réorienter vers la transition énergétique, en France comme dans les pays du Sud.
- Fixer un cap de 100 % d'énergies renouvelables en France d'ici 2050, en publiant/votant un calendrier précis en début de mandat.
- Interdire l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire métropolitain et dans l'Outre-mer et s'engager à ne pas soutenir les projets d'infrastructures fossiles.
- Via le suivi de l'article 173 de la loi de la transition énergétique, réorienter de façon volontariste la finance française, publique comme privée, vers la sortie des énergies fossiles et le financement de la transition énergétique, notamment en développant de nouvelles incitations réglementaires et fiscales, en créant un observatoire national du financement public comme privé de la transition énergétique chargé du suivi des pratiques du secteur financier français et de l'analyse des résultats de leur reporting de façon annuel, et en œuvrant au sein de l'Union Européenne et du G20 pour étendre ces pratiques à ses partenaires.

**act:onaid**  
pour des peuples solidaires

